



Adhésion pour la saison 2018/2019

Les permanences de signatures des licences sont prévues :

- ✓ le vendredi 8 juin de 18h30 à 20h00 à la salle du stade de la Renaudière.
- ✓ Le samedi 9 juin de 10h30 à 12h30 au foyer du foot de Villedieu.
- ✓ le vendredi 15 juin de 18h30 à 20h00 au foyer du foot de Villedieu.
- ✓ le samedi 23 juin de 10h30 à 12h00 à la salle du stade de la Renaudière.

Tous les nouveaux licenciés devront joindre 1 photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille et une photo d'identité.

Le FCVR accepte le règlement par chèque, par chèque vacance ANCV, par le « Pass Sport » et par coupon sport ANCV et n'oubliez pas !!! Le mois de « Mai » c'est bon de réduction sur vos licences chez notre partenaire Intermarché.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Martial PLUMEJAULT au 06 60 68 85 08

Catégorie	né entre le	et le	prix licence
U7	01/01/2012	31/12/2012	55 Euros
U8+U9	01/01/2010	31/12/2011	65 Euros
U10 + U11	01/01/2009	31/12/2009	70 Euros
U12 + U13	01/01/2006	31/12/2007	70 Euros
U14 + U15	01/01/2004	31/12/2005	85 Euros
U16 + U17	01/01/2002	31/12/2003	85 Euros
U18 + U19	01/01/2000	31/12/2001	90 Euros
U20 + Seniors et Vétérans	avant le	31/12/1999	90 Euros

Pour cette nouvelle Saison le prix de la licence comprend une paire de chaussettes aux couleurs du club.

Lors de ces permanences, nous vous proposerons également **l'essayage de short, ainsi que des Survêtements du club (nouvelle collection Adidas)** à régler à la commande. **Le chèque sera retiré lors de la livraison.**

Pour toutes catégories : de U7 à Seniors, un chèque de caution de « 60€ » vous sera demandé à la signature de la licence afin de garantir votre planning voiture ou buvette + autres pour les U19 et Seniors lors des matchs ou plateaux du week-end. Il vous sera bien entendu rendu en fin saison si vous avez respecté votre planning.

Attention: toute signature enregistrée après le 01 juillet sera majorée de 20 Euros.

Vendredi 31 août 2018 : Assemblée Générale du FCVR
Le lieu et l'horaire vous seront communiqués ultérieurement.